

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
16 octobre 2003
Français
Original: anglais

Lettre datée du 9 octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste

J'ai l'honneur d'appeler l'attention sur ma lettre du 3 mars 2003 (S/2003/263) transmettant un troisième rapport présenté par Chypre au Comité contre le terrorisme conformément au paragraphe 6 de la résolution 1373 (2001).

Ayant examiné attentivement ledit rapport avec l'aide de ses experts, le Comité contre le terrorisme a écrit au Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies pour faire part de ses observations préliminaires. Il a demandé à Chypre une réponse, sous la forme d'un quatrième rapport, d'ici le 2 janvier 2004.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1373 (2001)
concernant la lutte antiterroriste
(*Signé*) Inocencio **Arias**

